Mél.
8°
H 15

Les questions ouvrières

M. Cheysson

BIBLIOTHEQUE SCIENCES PO
1 398 145

Hommage de l'Auteur.

LES QUESTIONS OUVRIÈRES

CONFÉRENCES

à l'École libre des Sciences politiques

PAR

E. CHEYSSON

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES

ANCIEN DIRECTEUR DU CREUSOT

ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

8° 4

Mel

Conférence d'ouverture du 12 janvier 1892

PARIS

PUBLICATIONS DU JOURNAL *LE GÉNIE CIVIL*

6, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 6

1892

2P

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

CONFÉRENCES

SUR LES

QUESTIONS OUVRIÈRES

Conférence d'ouverture du 12 janvier 1892

MESSIEURS,

Dans le cours d'économie politique que j'ai l'honneur de professer ici-même, je rencontre forcément toute la série de questions qu'on appelle les *Questions ouvrières;* mais je puis à peine les aborder incidemment, pressé par le temps et par un programme qu'il faut parcourir tout entier pour les divers examens auxquels cette école prépare les candidats.

Pour ne pas faire éclater le cadre de cet enseignement très chargé, M. Boutmy m'a demandé de consacrer à ces questions spéciales quelques conférences, extérieures au cours proprement dit, bien qu'elles aient avec lui des liens étroits de parenté. Je ne sais rien refuser à notre cher et éminent directeur. J'ai donc accepté son offre, sans m'en dissimuler les dangers. Malgré la nouveauté, la hardiesse de la tentative, je l'aborde donc à mes risques et périls, un peu aussi aux vôtres. Je fais appel à votre indulgence, à votre connivence même, sans laquelle ces conférences seraient condamnées à

rester stériles. En cas d'échec, je ne m'en prendrai d'ailleurs qu'à moi-même et je me consolerai avec le mot de La Fontaine :

> Si de vous agréer je n'emporte le prix,
> J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

I

CARACTÈRES ACTUELS DES QUESTIONS OUVRIÈRES.

Je vais donc vous entretenir des *Questions ouvrières en France et à l'étranger*. Tel est le titre donné à ces conférences et c'est à dessein qu'il a été ainsi formulé.

Pourquoi « les questions ouvrières » et non « la question ouvrière » ? Ce n'est pas que je nie qu'il y ait une « question ouvrière », si l'on consent à embrasser sous ce nom la répartition des produits, l'organisation du travail, ses rapports avec le capital, le bien-être matériel et moral du travailleur. Seulement, avec de telles frontières, cette question est tellement vaste qu'elle se subdivise en une foule de questions, déjà considérables, mais plus limitées, qui toutes se rapportent à la situation de l'ouvrier. Ce sont quelques-unes de ces questions, les principales, que nous prendrons dans ces conférences familières pour les examiner sommairement, sans avoir la prétention d'épuiser la matière, bien plus, d'aller jusqu'au bout de chacune de ces questions considérée isolément.

Pourquoi notre titre parle-t-il de l'*étranger ?* N'aurions-nous pas pu nous confiner en France et le domaine, ainsi délimité, n'aurait-il pas été assez ample pour nos études ? Assurément ; mais si nous avons élargi un champ déjà trop étendu, c'est pour obéir aux nécessités mêmes de notre sujet, qui est partout à l'ordre du jour en même temps et presque dans les mêmes termes.

Ces questions ne se posaient pas autrefois. Elles étaient étouffées par la résignation des travailleurs et par l'indifférence de l'opinion publique ; ou plutôt, la plupart d'entre elles n'avaient pas de raison d'être par suite des conditions mêmes du travail. Quant aux autres, elles étaient résolues spontanément et sans bruit par l'organisation même de la famille et de l'atelier.

L'attention était ailleurs. Si ce n'est à titre de charité individuelle et chez les Saint-Vincent-de-Paul, on s'intéressait peu aux petites gens, en tant que constituant une classe distincte. Ils ne comptaient pas ou comptaient pour peu de chose au regard de la politique et de l'histoire, tant ils semblaient peser d'un poids léger sur les destinées du pays. S'ils ne faisaient de temps en temps irruption dans l'histoire en y projetant la lueur sinistre des jacqueries, des famines, des pestes, c'est à peine si l'on soupçonnerait leur présence dans le passé, bien qu'en réalité ils aient été alors, comme aujourd'hui, le support véritable de l'organisation sociale. Ils étaient perdus, là-bas, tout au fond des vallées, de même que leurs chétives masures, collées au sol et perdues dans ses replis. L'histoire n'éclairait que les pics, les sommets, les châteaux-forts, les palais, les batailles, les traités, les mariages princiers; mais elle ignorait ou négligeait le petit train journalier des choses, le ménage du peuple, et cette tourbe obscure et vile de paysans, d'artisans et d'ouvriers, qui ne jouaient dans le drame historique que le rôle effacé et collectif de comparses.

Nous avons profondément changé tout cela, sous l'action de deux grandes causes, qui se tiennent sans doute de très près malgré leur dissemblance extérieure : la mécanique et la politique.

La mécanique nous a dotés de la machine à vapeur, qui a révolutionné les conditions antérieures du travail et fait la grande industrie. Il ne s'agit plus aujourd'hui de ces petits ateliers domestiques d'autrefois, où un maître travaillait avec l'assistance d'un ou deux compagnons ou apprentis, admis à sa table et faisant partie de sa famille. Les usines ont aggloméré autour de leur cheminée toute une armée, toute une population d'ouvriers, dont les habitudes, les aspirations, les mœurs, sont absolument distinctes de celles de leur patron. Alors que l'ancienne dissémination parcellaire des petits ateliers favorisait le contact, l'uniformité de l'existence, le tête-à-tête du maître et de l'ouvrier, ces énormes concentrations engendrent la séparation des classes, le malaise, les comparaisons irritantes, l'antagonisme, la fermentation des esprits qui se surchauffent l'un l'autre, et la poussée formidable des revendications collectives.

C'est ici qu'intervient la seconde cause citée plus haut, la politique. La base de la souveraineté a été déplacée et reportée dans le nombre. Le suffrage universel a mis le pouvoir à la disposition des couches les plus larges et les plus profondes. Ces humbles, ces déshérités d'autrefois, sont brusquement devenus les maîtres par le droit de vote et

n'entendent plus désormais se laisser oublier. Ils envahissent la scène, et, par une exagération naturelle à des gens longtemps tenus à l'écart, ils affichent la prétention de l'occuper seuls et d'en déloger tous les autres, considérés comme des parasites et des intrus. Leurs courtisans, plus obséquieux encore et plus humbles que ceux du grand Roi, leur proclament à satiété : « Qu'étiez-vous? Rien. — Que devez-vous être ? Tout. » Ils ont fini par répéter de bonne foi, à force de l'entendre dire : « l'État c'est nous ! » Armés des puissants leviers du vote et de l'association, que le régime démocratique met entre leurs mains, prenant de plus en plus conscience de leur puissance de jour en jour mieux obéie, ils ont tellement enflé la voix qu'elle a bientôt dominé toutes les autres et mis à l'ordre du jour toutes les questions concernant leurs doléances et l'amélioration de leur sort.

Telle est, à mon avis, la double origine de l'importance rapidement grandissante de ces questions ouvrières, qui sont l'un des traits caractéristiques de ce siècle tout près de finir. Si les inventions mémorables dont il a vu le développement permettent de l'appeler « le siècle de la vapeur et des chemins de fer », il peut, non moins justement, pour son souci du sort des humbles, des petits, des ouvriers, aspirer au titre de « siècle des questions sociales ».

Ces questions ont pris une place considérable dans les préoccupations de l'opinion publique; on les discute partout; elles envahissent à la fois les clubs, les parlements, les salons, les ateliers, les chaires chrétiennes, les revues, les journaux quotidiens. La plupart des gouvernements se livrent à des enquêtes sur la situation des ouvriers, sur leurs salaires, sur leur logement. La Belgique termine à peine celle dont s'est acquittée avec tant de courage et d'éclat sa Commission du travail ; l'Angleterre et l'Espagne viennent de nommer dans le même but des commissions analogues, composées de personnalités éminentes. Nous avons depuis peu un Conseil supérieur du travail et un Office du travail chargé, à l'exemple des bureaux américains, de nous fournir des informations précises sur les questions sociales. Les lois ouvrières se multiplient dans tous les pays; d'autres, plus nombreuses encore, sont sur le chantier. Partout se fondent des sociétés d'économie sociale. L'autorité morale la plus haute qui soit au monde vient à son tour d'aborder de front ces redoutables questions. Dans une encyclique mémorable et longtemps méditée, le pape Léon XIII

a fait entendre sa voix, qui a eu un profond retentissement chez les gouvernements et chez les peuples.

Ces questions ne dépassaient pas autrefois le cercle de chaque pays ; elles se résolvaient à l'intérieur de ses frontières et comme en famille. Elles les franchissent aujourd'hui pour prendre le caractère international. L'amélioration des transports produite par ces progrès de la mécanique, dont on retrouve partout l'influence, a mis en communication les points les plus éloignés du globe. Dans sa préface de *Bajazet*, Racine disait que le peuple ne met guère de différence entre ce qui est à mille ans de lui et ce qui en est à mille lieues. Vraie pour le XVII^e siècle, cette assertion a cessé de l'être pour le nôtre. Le peuple continue à ignorer ce qui se passait il y a mille ans, surtout en France, où il s'imagine volontiers dater de 1789 ; mais il commence à s'enquérir de ce qui se passe à mille lieues. Par les journaux et par le télégraphe, nous avons à chaque heure des nouvelles de Pékin, de Shanghaï, de Calcutta, de New-York, mieux qu'on n'en avait jadis de Melun ou de Fontainebleau. La carte du globe s'est ratatinée, et nous en avons réduit l'échelle. Chaque homme peut aujourd'hui se croire le centre de l'humanité.

Ce n'est pas à une élite que se bornent les répercussions internationales. Les masses sont secouées elles-mêmes par des commotions profondes et simultanées. Grâce à ces câbles électriques qui enlacent le globe comme un réseau de filets nerveux, l'idée, à peine éclose dans le cerveau d'un penseur solitaire, circule partout au même instant ; erreur ou vérité, elle ne connaît pas de frontières ; c'est une flamme qui éclaire ou qui brûle tous les pays à la fois. Les exemples sont contagieux ; les initiatives hardies ou téméraires sont des traînées de poudre qui mettent en même temps le feu aux quatre coins du monde. Les courants d'opinions prennent une soudaineté et une universalité jadis inconnues et désormais irrésistibles. Dans nos petits lacs fermés d'autrefois nous avions nos tourmentes locales, nos tempêtes dans un verre d'eau. Ces lacs se sont réunis par la rupture de toutes les digues intérieures et forment un grand océan qui relie tous les peuples. C'est là que se déchaînent ces ondes puissantes, semblables à celles que soulève un tremblement de terre en pleine mer et qui balayent tout sur leur passage : onde de liberté du travail, comme il y a trente ans ; onde de réaction, de socialisme d'Etat et de protectionnisme, comme de nos jours. Mon éminent ami, M. Georges Picot, a étudié à la lumière de l'histoire ces grandes

ondes politiques dans divers pays et il a montré leur identité et leur simultanéité en dépit des dissidences locales. Elles prennent l'aspect d'un de ces imposants phénomènes naturels, de ces vents alizés, de ces vagues de fond, contre lesquels il est insensé de se raidir et dont on doit se borner à prévoir et, s'il se peut, à aider le renversement plus ou moins prochain.

C'est ainsi que nous assistons à la naissance d'un mouvement de fédéralisme international ouvrier, qui se traduit par la manifestation universelle du 1er mai, par les Congrès de Paris et de Bruxelles. Le parti international ouvrier s'organise, se discipline, tient ses assises régulières, ses « États-généraux », s'assagit sous la conduite de chefs expérimentés et bons tacticiens, répudie les éléments dissolvants de l'anarchisme et marche, enseignes déployées, à la réalisation de son programme: la conquête du pouvoir, la domination « du quatrième ordre » et l'asservissement du capital.

Les gouvernements mis en éveil réagissent de leur côté pour satisfaire ce mouvement dans ce qu'il a de légitime et pour l'endiguer. La conférence internationale de Berlin, réunie en mars 1890 par l'empereur Guillaume II, a été un effort vigoureux, mais jusqu'ici stérile, pour uniformiser les législations sociales de tous les pays et leur attitude vis-à-vis de revendications partout identiques.

C'est ce caractère international des questions ouvrières qui ne permet pas d'en renfermer l'étude dans l'enceinte de notre pays et nous oblige à étendre cette étude jusqu'à l'étranger.

II

LES DIVERSES ÉCOLES EN FACE DES QUESTIONS OUVRIÈRES

En face de ces problèmes, qui se posent puissants, impérieux et qui, comme le sphynx antique, menacent de dévorer ceux qui ne sauront pas les résoudre, on est loin de s'entendre sur la voie dans laquelle il faut chercher la solution. Chacun a sa panacée, qu'il préconise à l'exclusion de toutes autres.

L'attention publique est à ce point tournée vers ces questions, que tout le monde se croit capable de les aborder. Tandis qu'il ne viendrait jamais à l'idée d'une personne raisonnable de tenir tête aux spécialistes dans la plupart des sciences, c'est à qui s'arrogera, au contraire, le droit de résoudre, au pied levé, les problèmes économiques les plus ardus. Chacun s'y met avec ou sans compétence.

Pour une vérité, on lance mille sophismes en circulation. Ces sophismes font souvent fortune : on les rencontre partout, débordants, envahissants, encombrants. Ailleurs, les savants sont les maîtres incontestés de leur domaine, dont l'accès est interdit aux profanes par des difficultés extérieures, notamment par une terminologie spéciale. Rien de tel ne défend les abords du terrain économique. Aussi est-il envahi et piétiné par la foule qui, tous les jours, y rend des arrêts aussi bruyants que contradictoires.

Au milieu de cette discordante cacophonie, on peut cependant détacher quelques notes dominantes et distinguer trois écoles principales, dont les autres ne sont que des sous-groupes.

D'abord, la grande masse des satisfaits, des optimistes, qui tiennent pour excellent le régime sous lequel ils sont bien pourvus et pour déplorable toute tentative de réforme. *Quieta non movere,* telle est leur devise. Il n'y a qu'à laisser faire les choses; elles s'arrangeront toutes seules. Elles ont en elles une force médicatrice, *vis medicatrix,* qu'on s'exposerait à troubler par une intervention indiscrète et qui remet spontanément tout à sa place. On doit donc laisser libre carrière aux forces économiques, qui se corrigent d'elles-mêmes et qui, en somme, font beaucoup plus de bien que de mal. Le mal est inséparable des choses humaines et l'on court risque de l'aggraver en cherchant à l'extirper.— Cette théorie est fort du goût des égoïstes, auxquels elle fournit un prétexte spécieux pour se désintéresser de ces grandes questions, qui troubleraient leur quiétude. Ils se plaisent à proclamer soit leur impuissance à résister au torrent, soit le danger de toucher à ces problèmes, et s'écrieraient volontiers : après nous le déluge !

Telle n'est pas l'attitude de la seconde école, celle du socialisme d'Etat, qui, loin d'effacer son action, l'exagère, et loin de s'immobiliser dans l'optimisme, se démène dans l'agitation. Ce socialisme d'Etat prend lui-même deux aspects : celui des ouvriers et celui des gouvernements, qui, partant de points de vue bien opposés, aboutissent à la même conclusion, l'intervention de plus en plus directe de l'Etat dans l'organisation du travail.

Avec cette conception, l'industrie apparaît comme une sorte de chaos, de mêlée confuse et barbare, où la force prime le droit, où les vampires s'engraissent du sang des victimes, où l'on piétine avec rage les vaincus en se faisant un piédestal de leurs cadavres. « Cette liberté, s'écriait Louis Blanc en 1848, c'est celle de l'état sauvage. Le

droit du plus fort, c'est ce qu'on ne rougit point d'appeler la liberté. Eh bien, je l'appelle, moi, l'esclavage ! » En présence d'une anarchie aussi révoltante, il faut que l'Etat intervienne au nom de l'intérêt public, pour rétablir l'ordre, l'harmonie et la justice.

« Tous vos sujets, quels qu'ils soient, disait Louvois à Louis XIV dans son testament politique, vous doivent leurs personnes, leurs biens, leur sang, sans avoir droit de rien prétendre. En vous sacrifiant tout ce qu'ils ont, ils font leur devoir et ne vous donnent rien, puisque tout est à vous. »

Les socialistes d'Etat n'ont pas assez d'indignation pour flétrir ces maximes appliquées à la monarchie absolue; mais ils s'empressent de les reprendre en faveur de l'Etat moderne, comme si la servitude n'était pas toujours la servitude, aussi bien exercée par un despote que par la foule.

Ces théories, dont les causes sont multiples et complexes, tiennent en partie à la tendance qu'ont les démocraties de vouloir trancher les questions par le nombre, de compter les opinions plutôt que de les peser, de confondre la majorité avec le droit, et ce qui est légal avec ce qui est légitime. « Tout est permis à la loi, dit un proverbe anglais, sauf de changer un homme en femme. » Comment s'étonner dès lors qu'imbues de pareilles idées et soudainement appelées à l'exercice de la souveraineté, les foules aient voulu légiférer à leur profit et fait sommation à la loi de résoudre la question sociale par l'accroissement des pouvoirs de l'Etat, à la condition qu'il en use dans leur intérêt, puisqu'ils se confondent avec lui et qu'il émane de leur volonté ?

Les parlements, de leur côté, sont en bien mauvaise posture pour résister à cette poussée populaire. C'est elle qui les a constitués et ils doivent lui obéir. Ils sont d'ailleurs pénétrés des mêmes effluves que la masse électorale, de laquelle ils procèdent ; animés du sincère désir de satisfaire ses aspirations, ils partagent, quoique avec plus de mesure, ses croyances dans l'efficacité du remède.

Quant aux Gouvernements, ils cèdent à ce même courant pour ne pas se laisser déborder et pour bénéficier de la popularité qui s'y rattache. C'est ainsi que nous avons vu M. de Bismarck, en même temps qu'il combattait les socialistes allemands par ses lois d'exception, leur prendre leur programme pour l'exécuter lui-même. Les socialistes l'ont laissé faire, convaincus qu'il servait à son insu leurs intérêts : « Quand il aura, de sa main puissante, disait Liebknecht au Reichstag le 1er juin 1881, fait entrer la nouvelle loi comme la pointe d'un coin

dans l'organisation de la société moderne, le gros bout fera éclater le reste. » L'événement a prouvé que Liebknecht avait raison, et que les progrès du socialisme d'en bas étaient loin d'avoir été arrêtés par l'application du socialisme d'en haut.

En résumé, sous l'action convergente de toutes ces causes, comme aussi de celles qui poussent au militarisme, au protectionnisme, et qui agissent dans le même sens, le socialisme d'Etat est aujourd'hui en pleine faveur dans les masses profondes, dans les Parlements et dans l'opinion publique. Partout où l'on peut jauger son niveau, on constate qu'il est en hausse. C'est ce que j'ai pu faire il y a quelques mois au Congrès des accidents à Berne, après celui de Paris, en 1889. C'est une marée qui monte et qui submerge un à un tous les continents, en n'y laissant émerger que quelques îlots.

Ceux qui se réfugient dans ces îlots et que le flot n'a pas encore atteints, ce sont les fidèles de la liberté : ils constituent la troisième école dont il me reste à vous parler.

Ceux-là ne croient pas à la politique des bras croisés et du laisser faire; mais ils ne croient pas non plus à celle de l'ingérence continue et de l'omnipotence de l'Etat. Pour remédier aux graves difficultés de l'heure présente, ils pensent que ce n'est pas trop de faire appel à toutes les forces en jeu, à celle de l'Etat, comme à l'action, soit collective, soit individuelle, des patrons et des ouvriers.

L'Etat, d'après eux, a son rôle marqué pour protéger les enfants, les femmes, les faibles, qui ne peuvent pas se défendre eux-mêmes. Vis-à-vis des autres classes de travailleurs, il peut tracer de haut les règles à suivre par les industriels pour l'organisation de la rémunération du travail, pour l'hygiène et la sécurité des ateliers, mais à la condition de laisser à l'initiative privée des patrons ou des associations libres le soin de se conformer sous son contrôle à ces règles générales. Il se bornera donc à édicter les principes et à en surveiller l'application, sous telles sanctions que de droit, mais il n'interviendra lui-même qu'en cas d'impuissance ou de refus des intéressés ; il cherchera à réduire graduellement son action, au lieu de l'étendre sans cesse, à s'effacer au lieu de tout envahir, à susciter, à encourager les initiatives libres, au lieu de les entraver et de les supplanter.

III

LA MÉTHODE POUR L'ÉTUDE DES QUESTIONS OUVRIÈRES

Nous avons indiqué les principales écoles en présence. Le moment n'est pas venu de prendre parti entre elles. Nous verrons plus tard si quelques conclusions se dégagent de notre étude; mais elles seraient prématurées aujourd'hui et auraient un caractère de partialité et de système préconçu qui leur retirerait toute valeur.

Etudions d'abord ; nous verrons ensuite si nous pouvons conclure et comment.

Dans ce genre d'études très neuves et très délicates, il faut une méthode sûre ; dans ce labyrinthe, il faut un fil conducteur. Quel sera ce fil conducteur ? Quelle sera cette méthode ?

Notre méthode sera celle qui a renouvelé toutes les autres sciences et qui s'applique avec non moins de fécondité aux questions économiques et sociales : celle de l'observation.

Des économistes, les anciens surtout, considéraient l'économie politique comme une science de déduction, qu'un penseur doué d'une tête solide pourrait construire à lui tout seul dans son cabinet. Ils partaient de vues générales et métaphysiques sur « l'homme en soi », dépouillé de ce qui constitue une personnalité ; ni français, ni turc, ni chinois, ni américain : entité imaginaire, pour laquelle on s'efforçait de trouver des lois idéales, convenant à tout le monde, c'est-à-dire à personne. « Il ne s'agit pas, disait fièrement Turgot, de savoir ce qui est, mais ce qui doit être. Ce n'est pas à la science à décider, mais à la conscience. »

Nous sommes aujourd'hui moins ambitieux et plus pratiques. Nous tenons beaucoup, n'en déplaise à Turgot, à savoir ce qui est, parce que cette connaissance peut servir à savoir ce qui doit être. La science nous semble utile pour éclairer la conscience. Le mot est du père Gratry : « La science, c'est la conscience éclairée », et il était bon juge.

Aujourd'hui l'esprit public, formé par une excellente discipline et familiarisé pour toutes les sciences avec les procédés de la critique expérimentale, est devenu plus rigoureux aussi pour les économistes. Il leur enjoint de chausser ostensiblement ces « brodequins de plomb », l'observation et l'expérience, sans lesquels, d'après Bacon, l'on risque de s'égarer dans les nues ; elle veut voir les faits qui servent de

support au raisonnement. Comme le dit un maître (1) qui a joint l'exemple au précepte, « on demande à l'économie politique, on lui fait sommation d'être une science expérimentale, de donner la démonstration de ses théorèmes, non seulement par leur exactitude logique, mais encore par l'accumulation des faits ».

L'économie politique a tout profit à obéir à cette sommation : comme Antée, elle perd ses forces en quittant le sol, et devient invincible en s'y appuyant.

Pour se mettre en contact avec les faits, elle ne peut guère recourir aux procédés de l'expérimentation proprement dite, qui est si féconde dans les autres sciences naturelles, et surtout dans la physiologie. Sauf dans des cas rares, on n'est pas admis à faire d'expériences sur un peuple, comme celles que comportent le laboratoire ou l'amphithéâtre. L'économiste ne dispose pas des faits et ne les produit pas à son gré ; il n'a d'autres ressources que de les constater, soit par l'observation directe, s'ils appartiennent au présent, soit par l'histoire, si leur domaine est le passé.

Malgré la fécondité des leçons de l'histoire, c'est surtout à l'observation directe, aux faits contemporains que nous aurons recours, parce que leurs enseignements sont moins entachés d'érudition et de froideur, et qu'ils doivent à leur actualité même d'agir plus fortement sur les convictions.

On aurait tort d'ailleurs de s'imaginer que, parce qu'il porte sur des faits courants, usuels, que l'on a sous la main et que chacun se figure connaître, ce procédé soit d'une application banale et pour ainsi dire instinctive. Il demande, au contraire, une préparation spéciale, une attention vigoureuse et beaucoup de précautions. Suivant le mot très juste de Rousseau, « il faut beaucoup de philosophie pour observer ce qu'on voit tous les jours ».

L'observation directe sera donc notre levier, soit qu'elle procède par ces vastes enquêtes officielles, qui fournissent la matière de nos statistiques administratives et démographiques, soit qu'elle mette en jeu l'action personnelle de l'observateur et se traduise dans des études détaillées ou « monographies » de certains types d'individus, de famille ou d'organisation sociale.

Je ne fais que glisser aujourd'hui sur ces divers sujets, me promettant d'y revenir plus tard en détail.

---

(1) M. Paul Leroy-Beaulieu. *La Répartition des richesses*, p. 5.

Nous aurons aussi à tirer parti de la législation comparée, qui rendra à nos investigations de signalés services.

Un éminent économiste, qui vient de mourir il y a quelques jours à peine et avec lequel j'avais longuement causé très peu de temps avant sa mort, M. Emile de Laveleye a écrit en tête de ses *Éléments d'Economie potitique* (1) que « l'économie politique est affaire de législation ; que toutes les questions économiques que l'on discute sont des questions de législation, et qu'on les résout par l'étude du droit sous le rapport du juste ».

Cette définition de M. de Laveleye ne saurait être admise sans réserve. Tout ne tient pas en effet dans les codes. La meilleure partie de la constitution économique d'un peuple n'est pas codifiée et réside dans ses mœurs, dans ses coutumes, dans ses traditions, dans ses libres initiatives, dans ses groupements concentriques en associations plus ou moins étendues. Ce serait donc se faire une idée très incomplète de la physionomie d'un pays et de son état social, que d'étudier seulement ses lois. On s'exposerait ainsi à négliger la meilleure part de lui-même.

Ces réserves faites, — et elles devaient l'être, — il faut reconnaître que, pour les matières qui nous occupent, l'étude de la législation s'impose. Par suite des dispositions que nous avons analysées, ces questions tendent de plus en plus à sortir du domaine de l'action individuelle pour tomber sous le coup de la loi, de sorte que la législation est pleine d'enseignements sur l'état des esprits et sur la position même des problèmes qu'elle s'efforce de résoudre.

Pour la France, M. Georges Paulet a bien voulu, avec sa parole fine et élégante, et avec sa haute compétence juridique, vous exposer l'état exact de notre législation ouvrière. Vous ne pouviez pas avoir un meilleur guide et je le remercie de vous avoir initiés à ces connaissances précises, sur lesquelles j'aurai à m'appuyer pour la suite de ces conférences.

Mais, en matière de législation, comme pour le reste, nous devrons enjamber nos frontières et faire ensemble de fréquentes incursions à l'étranger. En effet, tous les parlements à l'envi étendent à l'heure actuelle leur législation sociale qui remplit des codes nationaux de plus en plus touffus, mais qui, pour tous les pays, affecte des airs étroits de parenté.

Rien d'instructif, à ce point de vue, comme la table des matières d'un

(1) Emile de Laveleye. *Éléments d'Économie politique*, p. 2.

code de législation comparée. On ne peut s'empêcher d'être frappé de la date relativement récente des lois qu'il comprend et de la similitude de leur objet. Evidemment, les mêmes problèmes agitent tous les peuples et sous l'impulsion des mêmes conditions économiques, des mêmes nécessités et des mêmes aspirations, ils reçoivent partout des solutions voisines. Ce mouvement entraîne l'opinion publique avec une telle violence que les pays en retard sont obligés de se mettre au niveau de ceux qui les ont devancés. L'idée circule dans le monde et la loi lui obéit.

IV

LE PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Nous aurons donc, pour guider nos recherches, la méthode d'observation et la législation comparée. A quelles questions précises appliquerons-nous ces instruments de travail?

Nous prendrons d'abord l'ouvrier dans l'atelier et nous y rencontrerons les questions de salaires, de grèves, de syndicats, d'arbitrage, de durée de travail.

Le suivant ensuite hors de l'atelier, nous aurons à examiner les mesures qui peuvent venir en aide à sa famille, d'abord dans son état normal de santé et de travail, puis au moment de ses crises.

La famille, que nous prendrons comme type et que nous étudierons en premier lieu dans la période où son chef travaille et se porte bien, doit pourvoir aux grands besoins de la nature humaine, tels que le logement, la nourriture, le vêtement, le chauffage. Nous verrons quels moyens on a imaginés pour satisfaire à ces divers besoins par les sociétés d'habitations ouvrières, par les économats, par les sociétés coopératives de consommation, en distinguant très soigneusement la part d'initiative qui revient dans ces organisations à l'assoctation et à l'individu, au patron et à l'ouvrier lui-même.

Au cours de cette période, la famille doit faire des épargnes pour les mauvais jours. Nous rechercherons les facilités et les sécurités données à cette épargne pour la provoquer d'abord, puis pour la recueillir et la faire fructifier.

Mais la famille ouvrière n'est pas toujours dans cette accalmie et cet équilibre ; elle subit des crises, la maladie, l'accident, la vieillesse, l'infirmité, le décès. Chacune de ces crises pourrait la briser, si des institutions spéciales n'étaient pas disposées pour en amortir le choc.

Ces institutions, — caisses de secours, d'accidents, de retraites, — reposent à la fois sur l'association et sur l'assurance ; elles mettent en commun les sacrifices et les sollicitudes du patron et de l'ouvrier et rapprochent les classes en présence dans l'atelier. L'arsenal est complet et s'enrichit chaque jour, de manière à fournir des armes contre toutes les crises, dans tous les milieux et dans tous les cadres.

En contemplant cette admirable collection, qui fait l'honneur de notre époque et en particulier de notre pays, on doit rendre cet hommage à l'industrie que, comme la classique lance d'Achille, elle guérit les blessures qu'elle a faites. Si elle a déchaîné par les agglomérations ouvrières des influences et des maux qu'ignorait jadis la dissémination de la petite industrie et de la vie rurale, elle a du moins tout mis en œuvre pour rendre par ailleurs à la vie des ouvriers et de leur famille cette sécurité et ces garanties qu'ils trouvaient spontanément et sans aucun mécanisme dans l'antique organisation du travail.

V

UTILITÉ DE L'ÉTUDE DES QUESTIONS OUVRIÈRES

Telles sont les questions que nous rencontrerons ensemble dans ces conférences si vous me faites l'honneur de les suivre. Mais de quel intérêt peuvent-elles être pour vous ? C'est ce dernier point qu'il me reste à examiner, avant d'en finir avec ces généralités.

Ces connaissances peuvent d'abord donner un supplément de valeur professionnelle à ceux d'entre vous qui auront à entrer dans la grande industrie et seront aux prises avec les problèmes sociaux qu'elle entraîne. Il leur importera beaucoup de connaître l'art de manier leurs ouvriers et de satisfaire leurs besoins pour obtenir un concours joyeux et dévoué, au lieu d'avoir des collaborateurs mécontents et aigris, toujours prêts à jouer un mauvais tour au patron.

C'est surtout pour l'agencement des institutions sociales de l'usine qu'il vous sera nécessaire d'être bien au courant de leurs conditions de succès. Elles ne peuvent en effet réaliser leurs bienfaits qu'à la condition d'être organisées correctement. Ce serait une erreur de croire que le sentiment y suffit. Si le sentiment, d'accord avec l'intérêt bien entendu, peut en être le moteur, il ne saurait en être le gouvernail. Elles constituent à la fois une science et un art : une science, pour l'agencement technique de ces mécanismes délicats et compli-

qués; un art, pour leur adaptation à chaque cas particulier et pour leur mise en service. On est, je l'ai dit, en face d'un véritable arsenal dans lequel il faut choisir la solution la plus appropriée aux circonstances du milieu; mais cette solution elle-même doit être d'une solidité éprouvée et s'installer dans des conditions qui ne laissent place à aucune menace pour l'avenir.

Ce n'est malheureusement pas ainsi qu'on procède en général. Sous l'impulsion d'un bon mouvement ou sous la contrainte d'une nécessité démontrée, on improvise une organisation, sans savoir si elle n'a pas été tentée ailleurs et avec quel succès, et sans calculer d'avance toutes ses conséquences plus ou moins lointaines. Il s'est fait ainsi çà et là d'heureuses applications, dont la science sociale s'est enrichie; mais, à côté de ces trouvailles, que d'improvisations malvenues, que d'organisations peu viables, que d'espérances aboutissant à de douloureux ou à d'irritants mécomptes, que de grèves ainsi engendrées, à la place de la paix qu'on s'était promise!

C'est surtout pour les engagements à long terme, pour les pensions viagères, pour les retraites, que l'on a commis les plus fréquentes et les plus grosses erreurs. Le moment est venu de s'arrêter dans cette voie qui conduit aux abîmes, et de se laisser désormais guider par la science, qui doit avoir sa place marquée pour l'outillage social, comme elle l'est pour l'outillage industriel.

On ne confierait pas, dans une usine, la direction d'un service technique à un chef animé seulement de bonnes intentions, mais dépourvu des connaissances professionnelles. Ne commet-on pas une faute analogue, lorsqu'on abandonne à l'inspiration parfois indiscrète et confuse, presque toujours incompétente et mal informée, d'un chef absorbé par les préoccupations industrielles et commerciales, l'organisation et le maniement de ces mécanismes sociaux, qui veulent tant de prudence, de calculs et d'expérience, sous peine de recéler de graves dangers et de troubler la paix dans l'atelier au lieu de la raffermir?

De là, l'indispensable nécessité pour l'industrie de posséder, à côté des Ingénieurs techniques présidant aux installations mécaniques de l'usine, des *Ingénieurs sociaux*, chargés d'installer et de surveiller les institutions qui doivent amener le bien-être matériel, intellectuel et moral des ouvriers, et par là même établir l'harmonie entre eux et leur patron.

Ce n'est pas seulement à ces futurs ingénieurs sociaux et aux

chefs d'industrie ou d'administration que sont nécessaires des notions exactes sur les questions ouvrières. Elles le sont à tout le monde, à vous surtout, Messieurs, que la vie n'a pas encore atteints de ses sophismes et de ses calculs égoïstes. Vous êtes jeunes, privilège inappréciable, dont on sent mieux le prix chaque jour à mesure qu'il nous fuit, et que Bastiat célébrait magnifiquement dans la fameuse introduction de ses *Harmonies économiques*, dédiées à la « Jeunesse française ».

« Quand on vit sous des institutions démocratiques, il faut, a dit M. Emile de Laveleye, un enseignement viril. De bonne heure, la chose publique commande notre attention. » Les problèmes sociaux vont vous assaillir dès votre entrée dans le monde, si ce n'est déjà fait, et vous ne pourrez pas vous dérober à leur sommation. Vous serez forcés de prendre parti dans un sens ou dans l'autre ; vous n'aurez pas le droit de rester neutres, et, comme vous êtes appelés à exercer une action effective par la parole, la situation, l'ascendant personnel, il importe que cette action soit éclairée, consciente, au lieu d'être instinctive et à la merci des mille impressions incohérentes et confuses du milieu.

Même, comme jeunes gens, comme étudiants, avant d'avoir quitté l'Université et endossé les lourdes responsabilités de la vie, vous pouvez déjà beaucoup pour la paix sociale.

Les étudiants anglais vous donnent sur ce point de grands exemples à suivre. Selon les recommandations inscrites par le fondateur de l'Université de Cambridge dans son acte de donation de 1341, ils ont voulu « éclairer ceux qui marchent dans les sombres chemins de l'ignorance ». Secouant le joug de ce dilettantisme littéraire ou scientifique, qui prendrait volontiers la devise d'Horace : « *odi profanum vulgus et arceo* », ils ont compris, à la lumière de l'histoire, que les classes ont l'influence qu'elles méritent, que celles qui désertent leurs devoirs sociaux en sont punies par la perte de leur ascendant. « Tout arbre qui ne porte pas de fruit sera jeté à la gehenne [1]. » Aussi ont-ils voulu se rapprocher du peuple et arriver à son cœur en s'adressant à son esprit.

De là, cette curieuse fondation de Toynbee-Hall [2], à Whitechapel,

---

(1) Tocqueville, après avoir développé cette pensée, déclare qu'elle est l'une des plus grandes lois de Dieu pour la conduite des sociétés. — Voir à ce sujet l'introduction de M. Th. Frunek-Brentano au *Traité d'Economie politique* de Montchrétien.

(2) Voir à ce sujet les intéressantes communications de M. Sedley Taylor et de M. de Coubertin (*Réforme sociale*, 1885, 2, p. 220; 1887, 2, p. 227).

en plein quartier de la misère à Londres, sorte de « maison du peuple », où des étudiants se sont installés pour vivre au milieu des ouvriers en contact intime avec eux, se dévouant à les distraire, à les instruire, à les élever ou les relever, remplissant en un mot les devoirs du patronage qui sont la contre-partie et comme la justification des droits exercés par une classe vraiment dirigeante.

La même pensée a donné naissance à cet admirable mouvement, connu en Angleterre sous le nom de *University Extension Movement*, et dont un de vos jeunes aînés vous faisait, ces jours mêmes, une si attachante et si élégante description (1). Il vous a montré comment, grâce au zèle des « missionnaires » de l'Université, des conférences et des cours ont été organisés sur tous les points de l'Angleterre, principalement dans les centres ouvriers, et ont associé à la haute culture, en 1890, un auditoire de plus de 40.000 personnes, appartenant pour la plupart aux classes populaires. Il nous a fait voir le contre-coup de ce dévouement sur les dispositions du peuple, pris maintenant de sympathie pour qui vient ainsi les mains tendues au-devant de lui. « Cambridge et tout ce qui lui appartient, écrivait un mineur du Northumberland au secrétaire de l'*Extension*, devient intéressant et la classe dont le missionnaire fait partie est regardée toute entière avec des sentiments de bienveillance (2). » En même temps qu'elles rehaussaient ainsi leur prestige et leur popularité, les Universités se retrempaient « dans ce contact avec le grand corps mouvant et frémissant du peuple ; elles reprenaient plus de chaleur, partant plus de vie ; elles devenaient plus humaines » (3).

M. Max Leclère terminait son exposé par un généreux appel à ses auditeurs pour les exhorter à imiter leurs camarades anglais et à tenter comme eux cette « œuvre de conciliation et de relèvement moral ». Il trouve que « le moment est venu pour les étudiants français de quitter quelquefois, eux aussi, les bibliothèques, les études spéculatives pour prendre intérêt et se mêler à la vie du peuple ; de descendre sur la place publique, non plus, comme ils l'ont fait, par exemple en 1848, pour combattre côte à côte avec l'ouvrier, mais pour l'instruire et le pacifier (4). »

(1) Conférence faite à l'École des élèves et anciens élèves de l'École des Sciences politiques. Cette conférence a été publiée à l'état de brochure sous le titre : *Le Rôle social des Universités* (librairie Colin).

(2) *Le Rôle social des Universités*, p. 57.

(3) *Ibid.* p. 55.

(4) *Ibid.* p. 62.

Ces conseils sont ceux que vous donnent à l'envi les maîtres favoris de la jeunesse. M. de Vogué vous pousse à imiter les étudiants d'Oxford, à « essayer, comme eux, le rapprochement entre le monde du savoir et le monde du travail manuel,... de manière à donner à ceux qui ont peiné tout le jour sur l'outil un peu de pensée, un peu de rêve à emporter le soir » (1). M. Lavisse, dans une lettre aux élèves de l'Université de Gand, assimile à de « pauvres garçons aveugles les jeunes gens qui font dans les écoles la veillée d'armes de la vie, en s'enfermant dans la préparation des métiers, sans chercher le mot de la grande énigme sociale (2) ».

Ces voix aimées ont, je le sais, éveillé beaucoup d'échos dans l'âme de la jeunesse et suscité en elle de nobles ambitions de dévouement. Les applaudissements que vous prodiguiez l'autre jour à la parole émue de M. Max Leclère et à ses adjurations pressantes, votre présence ici-même prouvent que vous avez à cœur de payer, vous aussi, votre dette aux grands devoirs qui vous attendent.

C'est là un sentiment qui vous honore et dont je vous félicite. Mais, pour le rendre fécond, il faut l'armer de science; il faut le munir des connaissances pratiques qui vous frayeront la voie, vous empêcheront de vous égarer, de retomber dans les fautes des autres, de recommencer leurs tâtonnements, et qui vous feront profiter de leur expérience sans l'acheter, comme eux, par des erreurs.

(1) Banquet de l'Association des étudiants de Paris.
(2) *Le Temps*, 3 mars 1882.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 3448-3-92.